

Compte Rendu de la réunion
du Conseil Municipal
du 11 avril 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 11 avril 2017 à 18 H 30. 10 membres sont présents, 4 membres sont absents excusés avec procuration (Mme BERNAY Laure qui a donné procuration à M. BERNAY Daniel, Mme PAYSSERAND Sandrine qui a donné procuration à Mme DAL PRA Laurence, M. PERROLLAZ Claude qui a donné procuration à M. FOUGEIROL Julien, Mme ROCHETTE Marie-Laure qui a donné procuration à M. MATEUIL Alain) et 1 membre est absent excusé sans procuration (M. LEVEQUE Michel).

Secrétaire de séance : Monsieur FUSTIER Julien

Le compte rendu du mardi 14 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

Dates à retenir :

- **14 Avril 2017 à 20h30** : Spectacle culturel « La Maillan » – Salle la Barnaudoise
- **23 Avril 2017 de 8h00 à 19h00** : 1^{er} tour des élections présidentielles
- **29 Avril 2017** : Marché aux fleurs organisé par l'Amicale Laïque
- **29 Avril 2017 de 8h30 à 12h00** : Vente de roses au profit de l'association « Une rose un espoir »
- **04 Mai 2017 à 10h30** : Spectacle pour les enfants à la Chapelle des Roberts dans le cadre du festival du conte
- **05 Mai 2017 à 18h30** : Apéro Conte à la Chapelle des Roberts, toujours dans le cadre du Festival du Conte
- **07 Mai 2017** : 2^{ème} tour des élections présidentielles
- **12 au 14 Mai 2017** : Salon du Livre et du Vin au Parc de la Barnaude

Affaires diverses :

- **Plu** : des permanences sont tenues par Mme DAL PRA au sujet du zonage et du règlement du PLU. Depuis le 27 mars la commune est passée au Règlement National d'Urbanisme et le POS n'est plus applicable. Une réunion publique avec les personnes publiques associées a eu lieu au début du mois, et le bureau d'études a pu intégrer les observations de ces dernières. Il est prévu d'arrêter le projet de PLU lors de la seconde quinzaine du mois de mai. Certaines OAP doivent encore faire l'objet de précisions à ce jour, notamment l'AOP dédiée à la zone vinicole (volonté de permettre aux viticulteurs de bénéficier d'outils communs). Une fois l'arrêt du projet, il est transmis aux parties prenantes, celles-ci ont trois mois pour faire part de leurs remarques. Passé ce délai un commissaire enquêteur sera nommé par le tribunal administratif et tiendra des permanences en mairie. Le commissaire transmettra alors un rapport avec son avis. Une application du nouveau PLU est espérée pour le mois de décembre 2017.
- **PPRI** : L'enquête publique est terminée. Le préfet devrait prochainement approuver le projet de PPRI.
- **Zone de commerce queue de loup** : Une rencontre a eu lieu entre les différents investisseurs et commerçants. L'architecte travaille sur une proposition de plan.

- **Voirie** : Rue René PALIX : les travaux devraient commencer au début du mois de septembre et se terminer sur l'exercice 2018. Une fois les études suffisamment avancées, une réunion de quartier est envisagée.

Vote des délibérations

Compte Administratif 2016 Commune et Affectation du Résultat

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 10 voix pour, et 2 abstentions (M. MATEUIL Alain, Mme ROCHETTE Marie-Laure) vote le compte administratif 2016 de la commune. Il fait ressortir un excédent de 835 614,94 €.

Approbation du Compte de Gestion Commune

Le Conseil Municipal par 14 voix pour, déclare que le compte de gestion de la commune dressé par le receveur pour l'exercice 2015, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote du taux des taxes

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les taux des taxes comme suit :

T-H : 5,97 %

TFB : 7,36 %

TFNB : 81,67 %

Vote du Budget Primitif 2017

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions (M. MATEUIL Alain, Mme ROCHETTE Marie-Laure) vote le budget primitif 2017 de la commune. Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 688 709 € et en dépenses et recettes d'investissement à 2 373 664,74 €.

Vote des subventions aux associations pour l'année 2017

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions (Mme LEBRAT Maria, Mme PERMINGEAT Valérie), accepte les montants de subvention proposés par M. le Maire pour l'année 2017.

Demande de subvention exceptionnelle – Nathan CHARRA

Après en avoir délibéré par 13 voix pour et 1 abstention (Mme PERMINGEAT Valérie) le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 1 000 € à M. CHARRA Nathan afin de participer à ses frais de déplacement dans le cadre des compétitions sportives auxquelles il participe.

Admission en non-valeur et créances éteintes – Budget Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'admettre en non-valeur la liste des produits irrécouvrables transmise par le comptable public pour un montant de 304,58 € et précise que les crédits correspondants sont prévus au chapitre 65, article 6541. Il décide également d'éteindre les créances énumérées dans ladite délibération pour un montant de 215,13 €, à la demande du comptable public, et précise que les crédits correspondants sont prévus à l'article 6542.

Contrats d'Assurance des Risques Statutaires

Après en avoir délibéré à l'unanimité, la commune de St-Julien en St-Alban charge le Centre de Gestion de négocier un contrat de groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. La démarche vise à couvrir les agents CNRACL comme les agents non CNRACL.

La séance est levée à 20h00